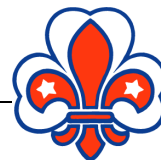


30e Conférence mondiale de l' AISG, Grenade, Espagne, 2024



Circulaire 08B- Proposition de motion Australie

Motion proposée par l'Amitié Nationale Scoute et Guide d'Australie concernant le subventionnement de la participation des membres du Comité Mondial aux Conférences Mondiales.

Secondée par l'ANSG du Royaume-Uni

Motion - "Que les coûts associés aux membres du Comité mondial assistant aux futures conférences mondiales, une fois autorisés comme remboursements appropriés, que ces dépenses soient entièrement couvertes par le budget opérationnel du Comité mondial et non imputées au budget de la Conférence mondiale".

Contexte de la motion:

Pour la Conférence mondiale de Sydney en 2014, l'équipe organisatrice a dû prévoir, dans son budget, le coût de nombreuses personnes complémentaires à la Conférence mondiale, y compris tous les délégués et les membres du Comité mondial - y inclus l'hébergement et les repas pour un total de quatorze (14) participants. - huit (8) membres du Comité mondial, la secrétaire générale, le trésorier, le coordinateur de la Branche centrale et trois (3) pays membres souhaitant rejoindre l' AISG à cette réunion. Le coût total budgété à 15 000 \$ divisé par les 320 participants, équivalait à 47 \$ supplémentaires par personne pour chaque membre participant à la Conférence mondiale.

Il est convenu que des dépenses similaires ont été budgétisées pour la Conférence mondiale de 2024 en Espagne, augmentant à nouveau les frais d'inscription.

Le coût des membres du Comité mondial et du personnel participant à toute conférence mondiale doit être considéré comme un coût opérationnel général, financé par l'ensemble des membres et prévu dans le budget du Comité mondial.

Actuellement, tous les frais de voyage sont entièrement pris en charge par les membres qui participent à la Conférence mondiale. Ces dépenses importantes s'ajoutent par la suite aux frais formels facturés aux délégués pour assister à la Conférence mondiale. Ces frais de conférence plus élevés ont un effet dissuasif pour de nombreux membres qui envisagent réellement d'assister aux futures Conférences mondiales. Il semblerait que nous pénalisons actuellement financièrement nos membres les plus passionnés et les plus engagés du monde entier, ceux qui sont prêts à donner du temps supplémentaire et à représenter leur ANSG en participant aux Conférences mondiales.

Quelle alternative possible ? Augmenter le montant annuel des cotisations afin que les frais des membres du Comité mondial pour assister aux Conférences mondiales soient réellement couverts par l'ensemble des membres que le Comité mondial représente réellement.

Par exemple:

55 000 frais de cotisation @ 0,10 euro sur trois ans = 16 500 euros.